



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

mutuelles étudiantes

Question écrite n° 32226

### Texte de la question

M. François Goulard demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité s'il est exact que la Caisse nationale d'assurance maladie envisage de baisser les remises de gestion rémunérant les mutuelles étudiantes pour les tâches qu'elles accomplissent pour le compte des caisses primaires. Il rappelle que les spécificités du régime étudiant de sécurité sociale sont à l'origine d'une qualité de prestations très appréciée des étudiants pour un coût de gestion généralement considéré comme très compétitif. C'est la raison pour laquelle toute remise en cause de l'équilibre économique de ces mutuelles, comme celle qui pourrait résulter d'une baisse de leurs remises de gestion, paraît particulièrement inopportun.

### Texte de la réponse

Suite au rapport de la cour des comptes au Parlement de septembre 1998, le Gouvernement a engagé une réflexion sur les modalités de la délégation de gestion du régime obligatoire d'assurance maladie et maternité des étudiants aux mutuelles étudiantes. Cette réflexion ne vise pas à remettre en cause le principe même de la délégation de gestion aux mutuelles étudiantes, mais à établir des règles de fonctionnement transparentes et pérennes. Le Gouvernement a ainsi diligenté une mission d'enquête de l'inspection générale des affaires sociales et de l'inspection générale des finances afin de disposer d'éléments d'appréciation incontestables sur le niveau actuel des remises de gestion consenti par l'assurance maladie aux mutuelles étudiantes. Ce rapport, qui conclut au niveau trop élevé des remises de gestion, doit servir de base à une réforme du mode de calcul des remises de gestion. Dans cette perspective, le Gouvernement a demandé à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés d'engager au plus vite les négociations avec les mutuelles. Celles-ci doivent aboutir à des propositions concrètes, qu'il appartiendra au Gouvernement de valider, au vu notamment des conclusions du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'avenir des mutuelles étudiantes.

### Données clés

**Auteur :** [M. François Goulard](#)

**Circonscription :** Morbihan (1<sup>re</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 32226

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : généralités

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** emploi et solidarité

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 5 juillet 1999, page 4070

**Réponse publiée le :** 20 décembre 1999, page 7282